



Association Suisse des Amis d'Haïti

<https://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3
IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3
BIC: POFICHBEXX

P/a Philippe Jenni - Chemin Cusinand, 30 – 1285 Athenaz

Genève, le 12 novembre 2024

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Notre assemblée générale s'est déroulée à la salle de paroisse de Malagnou, **mardi 12 novembre 2024**, en présence d'une trentaine de membres. Elle débute par un buffet-repas délicieux, tant par les plats principaux que les desserts apportés par toutes et tous. *Mesi anpil !*

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie la paroisse de Malagnou de son accueil. Il excuse l'absence de Yvonne Piquilloud ainsi que des membres du comité suivants : Marie-Claude Julsaint, Louis Berlie, Hérard Louis, Michel Würsten.

Il a une pensée pour feux Paule Loutan, Claire Berlie épouse de Louis, décédée cette année.

Le PV de l'assemblée générale 2023 est adopté à l'unanimité.

Rapport du président

Philippe Jenni relève l'apport extrêmement positif des nouveaux membres au comité, issus de l'association *Espwa pou timoun yo* depuis notre dernière AGO (novembre 2023). Leurs compétences sont appréciées et leur relève s'avère précieuse ! Il présente ensuite un bilan des actions réalisées.

Il passe ensuite en revue quelques principaux points liés aux projets soutenus pour l'exercice passé (2023-2024), en soulignant qu'ils contribuent tous au double objectif de l'association : *améliorer la qualité de l'éducation et développer l'autonomie financière des communautés*. Toutes les régions d'Haïti ont été concernées pendant cet exercice, excepté le Nord-Ouest.

1. Centre de formation professionnelle de Frères

Poursuite de la construction de son laboratoire informatique, sur demande de son directeur, M. Shader Noel, incluant l'installation des portes, fenêtres, sols et peintures. L'ASAH a contribué à hauteur de 8'000 CHF sur un budget total de 12'450 CHF. Les travaux se poursuivront en 2024-2025, avec une finalisation prévue d'ici fin novembre.

2. Formation pédagogique et soutien aux enseignantes

Le **Centre de formation pédagogique de Frères (CPRP)** a permis la formation de deux enseignantes, Juliette Bazile (Petit-Goâve) et Joselia Etienne (Furcy), qui ont obtenu leur diplôme en juillet 2023 après trois ans de formation. Elles ont intégré le système éducatif dès la rentrée 2023-2024 et bénéficient d'un soutien financier à 80 % de leur salaire par l'ASAH pendant deux ans. Un bilan de leur intégration sera réalisé en juin 2025.

3. Microcrédits scolaires et soutien aux familles

Différents programmes de microcrédit ont été mis en place pour aider les familles à scolariser leurs enfants.

- **École de Banique (Saint-Marc)** : Depuis 2021, 112 familles ont bénéficié de prêts variant entre 200 et 340 CHF sur 10 mois avec un taux d'intérêt de 5 %. Le budget cumulé de ce programme s'élève à 25'000 USD.
- **École Jean Wesley (Saint-Marc)** : Programme débuté en février 2024 avec 24 familles bénéficiaires au départ, ayant évolué à 41 familles actuellement.
- **Microcrédit pour 5 écoles sélectionnées par le BEMHEG** : Budget de 2'000 USD par école, avec des prêts de 200 CHF par famille pour 10 familles par école.
 - Cap-Haïtien, école de Baudin : Programme bien lancé.
 - Cayes, école Morisseau : Démarrage avec des difficultés de remboursement.
 - Gonâve, école Anse-à-Galets : Fonctionne efficacement.
 - Petit-Goâve, école de Molière : Programme de microcrédit récemment lancé.
 - Jérémie, école de Léon : Projet non démarré faute d'ouverture de l'école.

3. Cantines scolaires pour la sécurité alimentaire

Les **écoles de Banique et Jean Wesley (Saint-Marc)** assurent un repas chaud à midi, trois jours par semaine, pour 275 élèves.

- Budget annuel : 32'000 CHF
- Salariées : 3 cuisinières rémunérées à hauteur de 2'225 CHF par mois
- Coût par enfant : 8 CHF par mois (soit 0.70 CHF par repas)
- Subvention municipale : **3'000 CHF reçus de la commune de Thônex en 2023**

4. Développement environnemental et infrastructures

Les actions écologiques continuent avec le développement des jardins scolaires (2'800 m²) et l'installation de bassins de rétention d'eau pour lutter contre l'érosion. Un projet de forage pour un accès durable à l'eau est à l'étude, mais est à l'arrêt en raison des difficultés de transport et de sécurité actuellement en cours dans le pays.

5. Formation post-secondaire et bourses étudiantes

Le Centre Méthodiste de Formation Alain Rocourt à Thomassin propose des formations en entrepreneuriat et logistique. Dans ce cadre, deux étudiants, Mme Jasmithe Avrius et M. Jeune Ismaël, bénéficient d'une bourse. Un budget de 2'200 CHF par an est alloué sur une période de deux ans (2023-2025). Le contact principal est M. Rosny Desroches.

6. Fonctionnement du comité et perspectives 2024-2025

Le bilan est très positif concernant l'intégration de nouveaux membres issus de l'association *Espwa pou timoun yo* depuis l'AGO de novembre 2023. Leur apport en compétences est apprécié et représente une relève précieuse.

Les objectifs pour 2024-2025 sont :

1. Améliorer le suivi interne des projets.
2. Explorer de nouvelles modalités de gestion des microcrédits, notamment via le recours à des organismes ou experts externes pour garantir un fonctionnement sécurisé en Haïti.

Pour plus d'informations, voyez la présentation illustrée qu'il a projetée pour appuyer ses propos (voir page 3 et suivantes) et les quatre circulaires (octobre 2023 à octobre 2024) disponibles sur notre site internet <https://asahaiti.org/>

Rapport de la trésorière : comptes au 30 juin 2024 (voir tableau ci-dessous)

Maria Casares, trésorière de l'ASAH pour sa première année, relève que le passif se monte à 63'457 CHF. Les produits totalisent 60'643 CHF, issus principalement de dons privés (92%) et de la subvention de la commune de Thônex (5 %). Dans les charges, 85 % des frais engagés ont été attribués aux divers projets alors que les frais administratifs dépassent exceptionnellement les 4000-4500 CHF ou 5 % usuels, en raison du repas et concert réalisés pour fêter les 60 ans de l'ASAH lors de l'assemblée générale en novembre 2023.

Comptes au 30 juin 2024 pour l'exercice 2023-2024

BILAN du 1e juillet 2023 au 30 juin 2024	2023/2024
ACTIFS	
DISPONIBLE	63 456.60
Postfinance	63 147.96
Compte UBS	308.64
TOTAL ACTIFS	63 457
PASSIFS	
Passifs de régulation	0.00
Charges à payer	0.00
FONDS PROPRES	46 214.39
Capital propre	46 214.39
Pertes/profits reportés	0.00
Bénéfice/perte de l'exercice	17 242.21
TOTAL PASSIFS	63 457

COMPTE DE RESULTAT du 1e juillet 2023 au 30 juin 2024	2023/2024
PRODUITS	
Don des membres	55 813.30
Produits ventes meubles	1 220.00
Donation Commune Thônex	3 000.00
Collecte AG	610.00
TOTAL PRODUITS	60 643
CHARGES	
Total charges projets	36 946.73
Ecole Banique cantine scolaire + salaires	26 905.27
Ecole Banique micro crédit	4 000.00
Salaires Eglise Méthodiste BEMHEG	1 586.80
Ecole Méthodiste des Frères	3 294.74
Ecole Frère soeur de Y Gaudin	1 159.92
Frais administratif et informatique	6 454.36
Frais envoie container	694.80
Impression circulaires	2 369.40
Matériel de bureau	156.40
Frais parution journaux	392.00
Frais postaux	734.26
Frais bancaires	108.00
Frais Assemblée Générale	1 999.50
TOTAL CHARGES	43 401
Bénéfice(-) Perte(+) Compte de résultat	17 242.21

Les vérificatrices des comptes, Florianne Chavanne et Isabelle Goumaz, donnent lecture de leur rapport. Elles relèvent l'exactitude des écritures et demandent à l'assemblée de leur donner décharge pour ce mandat.

Le PV de l'assemblée générale 2024, les rapports du président, de la trésorière ainsi que des vérificatrices des comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'assemblée qui leur donnent décharge pour le travail effectué et les remercient pour le travail effectué.

Élection du Comité



Marie-Claude Julsaint a décidé de se retirer du comité pour des raisons familiales, après l'avoir rejoint en 2015. Forte d'un lien familial avec le pays – son père, Espérance Julsaint, avait épousé sa mère, partie avec le groupe d'enseignant-es du GVOM dans les années 1960 – elle a apporté une énergie et une expertise qui ont fait toute la différence. Grâce à son expérience en gestion de projet, développée notamment au sein de l'ONU SIDA, elle a apporté une contribution essentielle au comité. Son récent séjour de plusieurs années en Haïti était précieux pour orienter et gérer nos actions. Nous lui adressons un grand MERCI pour son engagement, sa disponibilité et sa gentillesse. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Et la porte du comité lui reste grande ouverte !

Le comité suivant est élu par l'assemblée pour l'exercice 2024-2025 :

Philippe Jenni, président

Simone Romain, vice-présidente

Guy Loutan, secrétaire

Maria Casares, trésorière

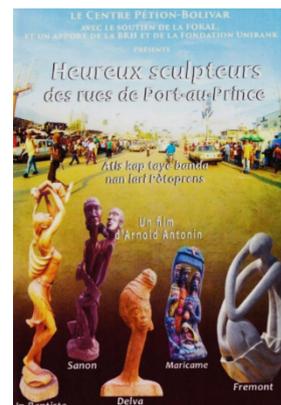
Membres : Mmes Marlène Joseph, Luny Lamour, Catherine Meuwly ; MM. Louis Berlie, Yves Gaudin, Hérard Louis, Michel Würsten.

Florianne Chavanne (sortante) et Pascal Loutan (nouveau) sont élus en tant que vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024-2025.

Partie récréative et culturelle

La soirée se termine par la projection d'extraits du film *Heureux sculpteurs des rues de Port-au-Prince*, réalisé par Arnold Antonin, cinéaste haïtien, lauréat du prix Paul Robeson.

Un grand merci à Arnold Antonin et à M. Dodly Alexandre qui nous ont permis de le projeter ce soir-là, pour le plus grand intérêt et bonheur de toutes et tous.



Compléments au rapport du président disponibles sur notre site internet :

[Circulaires — ASAH Association Suisse des Amis d'Haïti](#)

- **Support de Présentation Powerpoint projeté lors de l'assemblée générale**
- **Circulaires d'information de l'exercice 2024-2025 :**
 - octobre 2023
 - février 2024
 - juin 2024
 - octobre 2024

Genève, le 12 novembre 2024

Président
Philippe Jenni

Vice-Présidente
Simone Romain

Secrétaire
Guy Loutan

Trésorière
Maria Casares